Zone de surelevation du mur existant : 13 ml

Tranchée drainante type stockolm 50 ml

ZONE DE DEMOLITION DU MUR ET RECONSTRUCTION : 52 ml

AO n°1808

Mur existant à démolir et reconstruire à l'identique avec rehausse

N°2 Reprise Mur voisin

Bordure existante à rehausser

Nouvel emplacement de la borne de recharge électrique

Tranchée pour alimentation de la borne + réfection enrobé places existantes

AO n°1784

N°4 Déplacement Borne Recharge electrique

Traitement des fissures sur enrobé existant

N°1 Aménagement de 3 places

Création de 3 places de parking (marquage uniquement)

Borne de recharge

Tranchée pour fourreaux de Ø 63 dédiés à l'alimentation de la borne vers TGBT existant

Création de 7 places de stationnement en structure alvéolaire engazonnée

Création mur béton de hauteur similaire à l'existant, déplacement portail existant

Bande stérile de 50 cm

Talutage + bordure T4 à prévoir

Réfection enrobé

N°7 Création 7 places

N°5 City Stade

Terrain multisports 15,15 X 7,65 avec filets de protection en périphérie (5 m ht minimum) & couverture et éclairage

CITY-STADE 15,00 x 7,50m

Clôture basse et éclairage

Dépose PMR crée (marquage au sol)

N°6 Création 2 places

Création bordure T2 basse sur 9 ml

Robinet mural existant à condamner, vanne d'arrêt à prévoir

Création de voirie ponctuelle sur espace vert existant, 4 m² environ

Création de 2 places de parking

Démolition muret existant + decaissement de la fin du talus existant pour obtenir une largeur de passage compatible PMR

Passage vélos

Attente AEP pour espaces verts à créer, piquage sur réseau extérieur existant

"Sentier de jardin" en stabilisé

N°9 Amenagement Paysager

Mise en place d'une bande stérile en pied de bâtiment

Mise en place d'une protection en façade bâtiment à mettre en place pour éviter les dégradations dues à l'utilisation du terrain de pétanque

Terrain pétanque 3 x 10 m

Banquette circulaire 4 modules

Création aménagement paysager, se reporter aux prestations prévues au LOT 4 par le paysagiste

Création nouveau soutènement + complément cheminement sur fin de talus

Décaissement revêtement existant sur 25 cm ht pour création cheminement pmr en stabilisé

Abattage et/ou taille arbres existants jugés dangereux, voir prescriptions lot 4

N°3 Reprise cheminement PMR existant Pose d'un abri vélos

ABRI-VÉLOS sécurisé

modules de 6 places h : 2,10 max.

Création d'une clôture grillagée avec brise vue en toile

N°10 haie Paysagere

Olivier à conserver

N°8 Création Kiosque

Rampe Béton

LOGEMENT DE FONCTION R+2

F.A.E. R+1

U.E.M.O. R+1

POUBELLES

ENTREE

Pelouse

Bitume

Béton

Pavés

Terre

Végétation

Jardinière

Bouche

ELECT – ELECT – ELECT – ELECT – ELECT – ELECT – ELECT – ELECT – ELECT

DRAIN

0 5 10 m

N

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE L'UEHC 13 500 MARTIGUES

Ces plans sont la propriété de l'auteur et ne peuvent être utilisés, reproduits, modifiés sans l'accord écrit de celui-ci sous peine de poursuites judiciaires (article L111-1, code de la propriété intellectuelle).
Ces plans sont des PLANS DE PRINCIPE et ne peuvent pas servir à la construction.

MAITRISE D'OUVRAGE
Unité éducative d'hébergement collectif de Martigues
3 AVENUE CLEMENT ESCOFFIER
13500 MARTIGUES
+33 4 42 42 30 66

ARCHITECTE
BDC CONCEPT
27 voie Toutlifaut
17600 SAUJON
06 50 68 75 96
archiplusbdc@gmail.com

BUREAU D'ETUDES
ISM - Espace Mozaïk
553 avenue des Paluds
13400 AUBAGNE
04 42 73 23 64
contact@ism-sud.com

PAYSAGISTE
RICHIER PAYSAGE
Centre d'affaires La Valentine
20 traverse de la montre
13011 Marseille
04 13 42 21 44

PLAN DE MASSE AMENAGEMENTS PROJETES

Echelle ECH 1/250

Date 29 / 09 / 2026

Indice 0

DCE

03